

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 24 juillet 2017 N°64

Communiqué de Bruno Le Maire

Suite à la décision du tribunal de commerce de Poitiers lundi 24 juillet

Dans le cadre du suivi du dossier GM&S et de leur engagement pour la poursuite d'une activité sur le site de la Souterraine, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Benjamin Griveaux, secrétaire d'Etat, prennent acte de la décision du tribunal de commerce de Poitiers d'examiner à nouveau le dossier le 31 juillet prochain.

La mobilisation de tous les acteurs (constructeurs, repreneur, collectivités, Etat) a en effet permis d'avancer très rapidement ces derniers jours vers la levée de deux des trois dernières conditions suspensives posées par le repreneur potentiel :

- l'obtention de 15 M€ d'investissements sur le site, dont 10 M€ disponibles au premier jour de la reprise ;
- l'obtention d'un bail de droit commun, à un loyer compatible avec l'exploitation industrielle pérenne du site.

Ces deux conditions doivent être définitivement levées cette semaine.

La dernière condition suspensive concerne l'acceptation par les salariés du projet de reprise. Alain Martineau, président du groupe GMD, a annoncé qu'il se rendrait sur place jeudi 27 juillet pour présenter son projet et recueillir l'avis des salariés. Leur adhésion au projet est une condition essentielle à la réussite de la reprise. Bruno Le Maire et Benjamin Griveaux les encouragent, compte tenu des efforts réalisés par l'ensemble des parties, à considérer favorablement la solution qui est aujourd'hui sur la table.

Pour sa part, le Gouvernement continuera de travailler à l'accompagnement de tous les salariés, afin que des solutions soient trouvées pour chacun. Il poursuivra avec les collectivités et les constructeurs, son appui à la pérennité du site et au développement de son activité industrielle.

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

